

ASSEMBLÉE NATIONALE

29 octobre 2021

PLF POUR 2022 - (N° 4482)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N° II-2135

présenté par

Mme Gaillot, Mme Forteza, M. Chiche et Mme Bagarry

ARTICLE 20**ÉTAT B****Mission « Solidarité, insertion et égalité des chances »**

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Inclusion sociale et protection des personnes	0	0
Handicap et dépendance	0	0
Égalité entre les femmes et les hommes	10 000 000	0
Conduite et soutien des politiques sanitaires et sociales	0	10 000 000
TOTAUX	10 000 000	10 000 000
SOLDE	0	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Afin de contribuer à lever le tabou sur les règles, cet amendement propose de mener une grande campagne de communication autour du sujet des menstruations.

Toutes les étapes de la vie d'une fille et d'une femme concernant les règles demeurent encore trop souvent taboues.

Les problématiques rencontrées par les filles et les femmes liées aux règles sont insuffisamment prises en compte au niveau scolaire, dans l'espace public et dans le milieu professionnel. Règles douloureuses, endométriose, insuffisance d'accès à des points d'eau et toilettes en extérieur, effets secondaires de la ménopause... demeurent encore trop souvent invisibles.

Afin de financer une grande campagne d'information sur les règles, cet amendement abonde l'action n°23 du programme 137 "Égalité entre les femmes et les hommes", sur le soutien du programme égalité entre les femmes et les hommes. En symétrie, il prélève en crédits de paiement et autorisations d'engagement l'action 12 « Affaires immobilière » du programme 124 « Conduite et soutien des politiques sanitaires et sociales ».